

# VOS CONDITIONS PARTICULIÈRES CONVENTION ESPRIT LIBRE

# VOS DONNEES PERSONNELLES ET CHOIX DE SOUSCRIPTION



AGENCE: Agence en ligne

RÉFÉRENCE DU DOSSIER : **71524775373** DATE D'ÉDITION : Le : **26/10/2021 à 13:35:47** 

TITULAIRE 1

CODE AVANTAGE: PAR80801ANEL

TITULAIRE 2 (Complété uniquement pour un compte joint)

VOS DONNÉES PERSONNELLES X Monsieur Civilité: Civilité: Madame Madame Monsieur Nom de naissance : rabenasolo Nom de naissance : Prénom: avotraina Prénom: Nom marital: rabenasolo Nom marital: Date de naissance : 06/03/1978 Date de naissance : Commune de naissance : TANANARIVE Commune de naissance : Département de naissance : Département de naissance : Pays de naissance: Madagascar Pays de naissance: Nationalité: France Nationalité: Seconde nationalité: Madagascar Adresse: 10 Rue Paul Sabatier Adresse: porte 8 Code postal: 31270 Code postal: Ville: CUGNAUX Ville: Pays: Pays: France Téléphone fixe: Téléphone fixe : Téléphone mobile : +33658242453 Téléphone mobile : Adresse e-mail: rabenasoloav@hotmail.fr Adresse e-mail: BNP Paribas collecte ces données en qualité de responsable de traitement BNP Paribas collecte ces données en qualité de responsable de traitement pour vous adresser des offres commerciales sur ses produits ou services. pour vous adresser des offres commerciales sur ses produits ou services. Vous pouvez retirer votre consentement à tout moment en précisant le mode Vous pouvez retirer votre consentement à tout moment en précisant le mode de prospection refusé (courrier postal papier, appel téléphonique, etc.). de prospection refusé (courrier postal papier, appel téléphonique, etc.). Acceptez-vous de recevoir des sollicitations commerciales du groupe BNP Acceptez-vous de recevoir des sollicitations commerciales du groupe BNP Paribas par: Paribas par: Email Email X Oui Oui Non Non SMS/MMS Oui SMS/MMS Оші X Non Non Appel téléphonique Appel téléphonique Oui X Non Non Courrier X Non Courrier Situation de famille : Célibataire Marié(e) Situation de famille : Célibataire Marié(e) Divorcé(e) Pacsé(e) Vie maritale Vie maritale Divorcé(e) Domaine d'activité : Etudiants / Lycéens Date présumée de fin d'études : 08/2023

# VOS CONDITIONS PARTICULIÈRES CONVENTION ESPRIT

# VOS DONNEES PERSONNELLES ET CHOIX DE SOUSCRIPTION

TITULAIRE 1

# TITULAIRE 2

(Complété uniquement pour un compte joint)

, 33 112121103,	VOJ DEL EN	SES ET VOTRE PATRIMOTINE		
Traitements, salaires et primes : 1 800 € sur 12 mois				
Vous souhaitez alimenter votre compte :  X En domiciliant mes revenus / salaires / rentes / prestations  En domiciliant mes revenus fonciers / revenus liés à mon éparg  En alimentant mon compte par des virements externes, poncte  Autrement :  Vous souhaitez utiliser les produits suivants :  X Carte bancaire	uels	Vous souhaitez alimenter votre compte:  En domiciliant mes revenus / salaires / rentes / prestations  En domiciliant mes revenus fonciers / revenus liés à mon épargne  En alimentant mon compte par des virements externes, ponctuels  Autrement:  Vous souhaitez utiliser les produits suivants:  Carte bancaire Virements internationaux  Prélèvement Crédit consommation  Crédit immobilier Bourse  Epargne  Vous êtes: Propriétaire Hébergé(e) par un tiers  Locataire Logé(e) par votre employeur Autre  Depuis le:  Patrimoine immobilier estimé:  Patrimoine financier estimé:  Origine du patrimoine:  Activité professionnelle Pension, retraites, rentes  Héritage Revenu fonciers  Gain aux jeux Autres		
VOTRE ÉVALUATION FISCALE				
Client résident US :		Client résident US :		
	Non			
Client de nationalité US :	Non	Client de nationalité US :		
Lieu de naissance aux USA :	Non	Lieu de naissance aux USA :		
Êtes-vous citoyen US dans le cadre d'une nationalité multiple ?	Non	Êtes-vous citoyen US dans le cadre d'une nationalité multiple ?		
Disposez-vous d'une adresse aux USA ?	Non	Disposez-vous d'une adresse aux USA ?		
Êtes-vous fiscalement rattaché à un autre pays que la France ?	Non	Êtes-vous fiscalement rattaché à un autre pays que la France ?		



# VOS DONNEES PERSONNELLES ET CHOIX DE SOUSCRIPTION

**TITULAIRE 1** 

# TITULAIRE 2

(Complété uniquement pour un compte joint)

#### **VOS PRODUITS**

#### Vous souhaitez :

# 1/ Bénéficier de la Formule Esprit Libre Référence comprenant :

- l'ouverture d'un compte de dépôt individuel
- une carte Visa Classic à débit immédiat pour votre compte de dépôt BNP PARIBAS. Réception de votre avis de mise à disposition à votre domicile et de votre carte en agence.
- un contrat collectif de prévoyance en cas de décès accidentel : « Assurcompte »
- un contrat BNP PARIBAS Sécurité vous assurant notamment en cas d'utilisation frauduleuse de vos instruments de paiement BNP Paribas perdus ou volés.

#### 2/ Bénéficier de l'offre Relevés en Ligne

#### **VOTRE VERSEMENT INITIAL**

Vous acceptez d'effectuer un versement initial et unique sur votre compte individuel BNP Paribas, objet de la présente Convention, de : 50 €

#### VOS CONDITIONS PARTICULIERES – CONVENTION DE COMPTE DE DEPOT ESPRIT LIBRE

Les présentes Conditions Particulières, ainsi que les Conditions Générales en vigueur de votre Convention de compte de dépôt Esprit Libre Référence et les « Conditions de fonctionnement des cartes » constituent votre Convention de compte de dépôt Esprit Libre Référence (ciaprès dénommée « Convention »).

Les présentes Conditions Particulières ont pour objet de compléter les dispositions des Conditions Générales de votre Convention de compte de dépôt Esprit Libre Référence. En cas de contradiction entre une ou plusieurs dispositions figurant dans ces deux documents, les dispositions de vos Conditions Particulières prévaudront.

# Conditions de fonctionnement de votre compte

Vous souhaitez adhérer à la Convention de compte Esprit Libre Référence dont les différentes composantes sont reprises ci-dessous :

- Un compte de dépôt individuel.

Dans le cadre des essentiels de la convention Esprit Libre Référence, vous souhaitez également souscrire :

- une carte Visa Classic à débit débit immédiat établie au nom de avotraina rabenasolo fonctionnant sur ce compte de dépôt;
- un contrat collectif de prévoyance « Assurcompte » établi au nom de avotraina rabenasolo garantissant le versement d'un capital aux bénéficiaires en cas de décès accidentel de chacun des adhérents, dans les conditions et limites précisées dans vos Conditions Générales Référence Edition Avril 2018:
- un contrat BNP PARIBAS Sécurité établi au nom de avotraina rabenasolo, assurance en cas d'utilisation frauduleuse de vos instruments de paiement BNP Paribas perdus ou volés, de vol d'espèces par agression ou par ruse et en cas de perte ou vol de vos papiers, dans les conditions et limites précisées dans vos Conditions Générales Référence Edition Avril 2018.
- Une assurance BNP Paribas Sécurité, en cas d'utilisation frauduleuse de vos cartes bancaires perdues ou volées, de vol d'espèces par agression ou ruse, de perte ou vol des papiers officiels, clés, maroquinerie et bagages, et des biens meubles qu'ils contiennent

Dans le cadre des Essentiels de la convention Esprit Libre Référence, vous bénéficiez également :

- d'une facilité de caisse automatique de 100 € sur votre compte de dépôt pour une durée maximale de débit de 15 jours par période de 30 jours consécutifs aux conditions suivantes:
  - Taux nominal fixe des intérêts débiteurs : 15,90 % l'an.
  - Taux Annuel Effectif Global fixe (TAEG): 17,13 %.
  - Durée de période (en cas d'utilisation de la facilité de caisse): journalière.
  - Minimum forfaitaire d'agios par trimestre : 7€ (non compris dans le TAEG).
- En cas de dépassement de la facilité de caisse, le taux nominal fixe des intérêts débiteurs ci-dessus sera majoré de 2,50 points (soit un taux nominal fixe des intérêts débiteurs de 18,40% l'an) dans la limite du taux de l'usure calculé et publié par la Banque de France.
- Ces intérêts sont perçus trimestriellement et calculés sur 365 ou 366 jours. Les intérêts dus et non payés sont portés au débit de votre compte de dépôt associé. Toute modification du taux applicable fera l'objet d'une information préalable.
- d'un accès aux Services en ligne pour le suivi et la gestion de vos comptes à distance :
  - par téléphone : en appelant le serveur vocal interactif ou un conseiller clientèle,
  - par internet : sur le site mabanque.bnpparibas ;
  - par mobile, à l'adresse mobile.bnpparibas.net.
- des services complémentaires et gratuits suivants (Ci-après dénommés « Services Complémentaires Gratuits ») :
  - · Cascade (service d'épargne automatique) ;
  - Solde Messagerie Service;
  - 2 virements permanents en agence\*;
  - 2 chèques de banque par an.

\*Exclusivement entre compte en Euros et détenus en France et à Monaco.

Votre courrier sera adressé à l'adresse suivante :

AVOTRAINA RABENASOLO 10 Rue Paul Sabatier porte 8 31270 CUGNAUX

La périodicité standard de votre relevé de compte est mensuelle.

Vous autorisez BNP Paribas à débiter sur votre compte BNP Paribas, dit « compte principal », objet de la présente Convention, le montant votre abonnement mensuel, soit 6,66€, exception faite du montant du premier mois, calculé au prorata temporis qui sera perçu, entre le 1er et le 5ème jour du mois suivant.

NB : vous ne bénéficiez pas d'un chéquier, mais vous pouvez en faire la demande auprès de votre conseiller après ouverture définitive de votre Compte de dépôt Référence.

# VOS CONDITIONS PARTICULIÈRES CONVENTION ESPRIT

#### Modalités de conclusion de la Convention à distance

Votre Convention est conclue à distance, sous un format dématérialisé, depuis le site « mabanque.bnpparibas »(coût de connexion selon opérateur) selon la procédure suivante:

- vous complétez le formulaire en ligne de demande d'ouverture de compte en renseignant vos coordonnées, vos informations personnelles, ainsi que votre situation familiale et professionnelle et vous sélectionnez les produits que vous souhaitez souscrire (type de compte de dépôt, de carte et souscription ou non à l'Offre « Relevés en ligne »);
- lors du récapitulatif de votre demande, vous pouvez choisir de modifier vos choix ou bien de poursuivre votre souscription.
- Vous vous authentifiez et vous visualisez votre Convention de compte de dépôt et, le cas échéant, votre Contrat Carte et votre Contrat « Relevés en ligne » (en fonction de vos choix de souscription). Sauf à revenir sur votre choix, vous validez l'ensemble de ces contrats et confirmez vos choix par un dernier clic valant acceptation et signature de l'ensemble de ces Contrats et notamment de votre Convention de compte de dépôt. Votre Convention est téléchargeable au moment de votre souscription, et est accessible ensuite pendant 6 mois sur le site mabanque.bnpparibas dans l'Espace « Suivi de dossier ». Il vous appartient de procéder à sa sauvegarde. La Banque pourra également, sur simple demande de votre part, vous adresser une copie de votre Convention.

#### Délai de rétractation

Vous bénéficiez d'un délai de rétractation de 14 jours calendaires à compter la date de conclusion de la présente Convention sans avoir à justifier de motif, ni à supporter de pénalités.

Pour exercer ce droit de rétractation, vous devez renvoyer par lettre recommandée avec avis de réception, avant expiration du délai de 14 jours, le formulaire de rétractation joint à la Convention, à l'adresse indiquée sur ce formulaire après l'avoir rempli, daté et signé. Coût de la rétractation : frais d'envoi de la lettre recommandée avec AR (tarif postal en vigueur).

#### Commencement d'exécution

Vous pouvez demander à la Banque un commencement d'exécution de la Convention pendant le délai de rétractation, sans toutefois renoncer à votre droit de rétractation qui reste acquis. Sauf accord de votre part, la Convention ne peut commencer à être exécutée qu'à l'expiration du délai de rétractation de 14 jours.

#### Portée et incidences de la rétractation

Toute rétractation au titre de votre Convention emportera la résiliation de votre Convention dans toutes ses composantes, ainsi que la résiliation de votre Contrat Carte associé à votre Convention et celle du Contrat « Relevés en ligne » éventuellement souscrits.

L'exercice du droit de rétractation sur un ou plusieurs Services Complémentaires Gratuits souscrits dans le cadre de votre Convention conduira au maintien de cette Convention sans le ou les Services Complémentaires, objets de la rétractation. Si la rétractation porte sur une carte souscrite en vertu de votre Convention de compte de dépôt Esprit Libre, elle entraînera la résiliation du Contrat porteur carte associé.

Selon les produits/services objets de la rétractation, cette rétractation pourra le cas échéant avoir une incidence sur le montant de votre abonnement mensuel et donner lieu, éventuellement, à la conclusion d'un avenant à votre Convention.

En cas de rétractation, vous devez restituer, s'il y a lieu, à la Banque toutes les sommes perçues au titre de la Convention, dans les meilleurs délais et au plus tard dans les 30 jours à compter du jour de sa notification de rétractation à la Banque. De son côté, la Banque devra vous restituer toutes les sommes perçues dans les meilleurs délais et au plus tard dans les 30 jours à compter de la réception de la notification de votre rétractation.

# Preuve de la conclusion du Contrat sous un format dématérialisé

Vous choisissez de souscrire votre Convention sous un format dématérialisé et de recevoir toute la documentation afférente à celle-ci sous ce même format. Cette souscription sera validée électroniquement, ce que vous acceptez expressément.

#### Valeur probante des enregistrements informatiques de BNP Paribas

La Banque a mis en place un système d'information conforme aux règles de l'art qui permet de conserver la preuve de tout document ou contrat de façon sécurisée.

Ces enregistrements informatiques pourront servir de preuve en cas de litige, ce que vous acceptez.

## Transmission d'informations et de correspondances par voie électronique

La Banque vous remettra tous documents, toutes informations et plus généralement, vous adressera toutes correspondances en vue de la conclusion de votre Convention sous format dématérialisé, au travers du site internet de la Banque ou par courrier électronique. La Banque mettra ces documents et informations à votre disposition sur un support durable tel que défini ci-après. Vous vous engagez à garder strictement confidentielles vos conditions d'accès à votre adresse de courrier électronique, et à signaler dans les meilleurs délais à la Banque toute modification de votre adresse de courrier électronique.

Pour l'exécution de votre Convention, la Banque pourra vous adresser toutes correspondances sous forme électronique, au travers du site internet de la Banque ou par courrier électronique.

Votre espace client sur le site internet de la Banque constitue un support durable, sauf preuve contraire.

#### Preuve des authentifiants

Votre authentification est fondée sur l'utilisation de vos moyens d'authentifications personnels, notamment votre numéro client et votre code secret, et/ou un code non rejouable envoyé par SMS sur votre numéro de téléphone portable que vous aurez préalablement renseigné auprès de la Banque, ou tout autre moyen ou procédé qui pourra vous être remis par la Banque en fonction des évolutions technologiques.

# Vous vous engagez :

- A conserver strictement confidentiels vos moyens d'authentifications personnels.
- A conserver strictement confidentiels et à ne jamais confier à un tiers vos codes d'accès à votre adresse de courrier électronique.
- A garder votre téléphone portable sous votre garde exclusive et à mettre en œuvre tous moyens pour que celui-ci ne puisse être utilisé par un tiers.

Vous acceptez expressément que toute opération réalisée en utilisant vos moyens d'authentifications personnels sera réputée avoir été réalisée par vous, sauf preuve contraire.

BNP PARIBAS - S.A. au capital de 2.499.597.122 euros - Siège social : 16, boulevard des Italiens - 75009 Paris - Immatriculée sous le n° 662 042 449 R.C.S. Paris Identifiant C.E. FR76 662 042 449 - ORIAS n° 07 022 735 Centre de Relations Clients: 3477 (service gratuit + prix d'appel) - Réclamations/contestations : conseiller en agence (ligne directe n° non surtaxé)- mabanque.

bnpparibas (coût de connexion selon opérateur)



# CONDITIONS D'OUVERTURE DE VOTRE COMPTE DE DÉPÔT ESPRIT LIBRE

Nous vérifions votre identité et votre domicile au moyen des documents et justificatifs demandés, et de la réalisation d'un versement initial sur le compte de dépôt objet de la présente Convention.

Nous pouvons vous demander des justificatifs complémentaires, notamment si une législation étrangère régit votre situation.

Il sera mis fin à votre Convention si ces vérifications s'avèrent non satisfaisantes.

Cela emportera également la résiliation de votre Contrat Carte associé à votre compte de dépôt Référence, ainsi que celle du Contrat « Relevés en ligne » éventuellement souscrits.

# Données personnelles - Secret Bancaire

Dans le cadre de la relation bancaire, BNP Paribas est amenée à traiter des données personnelles vous concernant. Les informations sur les traitements de données et sur l'exercice de vos droits sur ces données figurant dans la Notice de protection des données personnelles qui vous a été fournie. Ce document est disponible en Agence et sur le site internet mabanque.bnpparibas/fr/espace-donnees-personnelles. Vous reconnaissez avoir pris connaissance et accepté l'ensemble des dispositions et déclarations contenues dans les Conditions Générales en vigueur de la convention de compte Référence de BNP Paribas, que vous avez signées :

- La banque s'engage à vous solliciter commercialement, dans les conditions décrites dans les Conditions Générales de la Convention de Compte Référence.

Vos données sont protégées par le secret professionnel auquel est tenue la Banque. À ce titre, vous acceptez expressément et pendant toute la durée de la relation bancaire que vos données soient transmises, dans les conditions décrites dans les Conditions Générales de la Convention de Compte Référence:

- aux prestataires de services et sous-traitants liés contractuellement à la Banque, pour l'exécution des tâches se rapportant directement aux finalités décrites dans la Notice protection des données
- aux partenaires commerciaux de la Banque intervenant dans la réalisation d'un produit ou d'un service que vous avez souscrit, aux seules fins d'exécution de ses obligations contractuelles vis-à-vis de la Banque ou de vous-même
- aux sociétés du Groupe BNP Paribas) en vue de la présentation des produits et services gérés par ces sociétés,
- aux sociétés du Groupe BNP Paribas avec lesquelles vous êtes ou vous entrez en relation contractuelle, aux fins d'actualisation de vos données collectées par ces sociétés, y compris des informations relatives à votre statut fiscal
- aux sociétés du Groupe BNP Paribas en cas de mise en commun de moyens, informatiques notamment
- à des organismes chargés de réaliser des enquêtes ou des sondages
- à des organismes publics, tels que l'administration fiscale et la Banque de France, autorités administratives ou judiciaires et les autorités de tutelle afin de satisfaire aux obligations légales et réglementaires incombant à la Banque, notamment dans le cadre de la lutte contre le blanchiment de capitaux ou de la lutte contre le financement du terrorisme
- à la banque bénéficiaire, conformément au Règlement européen n° 1781/2006 du 15 novembre 2006, dans le cadre de virement de fonds
- vers des pays non membres de l'Union Européenne, dans le respect des conditions décrites dans les Conditions Générales de la Convention de Compte Référence, lorsque l'exécution du contrat le nécessite.

Pour information : vous avez la possibilité de vous inscrire gratuitement sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique Bloctel sur le site internet dédié (www.bloctel.gouv.fr) ou par courrier (Société OPPOSETEL, Service BLOCTEL, 6 rue Nicolas Siret, 10000 TROYES). Dès la prise en compte de votre inscription par l'organisme, vous ne recevrez plus de sollicitations commerciales par téléphone. Toutefois, en cas de relations contractuelles préexistantes, vous pourrez continuer à recevoir de la part de la Banque des nouvelles offres afin de compléter, modifier ou remplacer le service déjà souscrit.

#### Durée

Votre Convention est conclue pour une durée indéterminée à compter de sa date de signature sous format dématérialisé.

# VOS CONDITIONS PARTICULIÈRES CONVENTION ESPRIT

Après avoir pris connaissance des présentes Conditions Particulières, vous reconnaissez avoir recu et pris connaissance :

- de la note d'information précontractuelle de la convention de compte de dépôt Esprit Libre ,
- de l'ensemble des dispositions contenues dans les Conditions Générales en vigueur de la convention de compte de dépôt Esprit Libre et de son :
- de l'annexe « Conditions de fonctionnement des cartes » en vigueur
- du guide « Tarifs et conditions BNP Paribas » en vigueur.

Je reconnais avoir été informé(e) par la banque que l'ouverture de compte dépendra de l'exhaustivité des informations fournies et de sa validation par la banque.

Vous reconnaissez également avoir :

- demandé le commencement d'exécution immédiat de votre Convention de compte de dépôt Esprit Libre , sans toutefois renoncer au droit de rétractation qui vous reste acquis.

La Convention est conclue sous format dématérialisé, en un exemplaire original, par chacun des signataires mentionnés ci-après :

#### **SIGNATURES**

TITULAIRE 1	TITULAIRE 2 (pour un compte joint)	POUR BNP PARIBAS
Convention de compte BNP Paribas signée électroniquement sur le site mabanque. bnpparibas par :		Nicolas Draux Directeur Métier Retail - Banque De Détail en France

# **VOTRE FORMULAIRE DE RETRACTATION – COMPTE DE DÉPÔT ESPRIT LIBRE**

AGENCE: Agence en ligne

RÉFÉRENCE DU DOSSIER: 71524775373 CODE AVANTAGE: PAR80801ANEL

#### FORMULAIRE RELATIF AU DELAI DE RETRACTATION

(prévu à l'article L.341-16 du Code Monétaire et Financier et par l'article L222-7 du Code de la consommation)

#### Rétractation sur la Convention de Compte de dépôt Esprit Libre

Formulaire à renvoyer au plus tard 14 jours à compter de la conclusion du contrat\* par lettre recommandée avec avis de réception à :

**BNP Paribas** Autorisation 89372 75443 Paris Cedex 09

Cette rétractation n'est valable que si elle est adressée avant l'expiration du délai de 14 jours prévu à l'article L.341-16 du Code Monétaire et Financier et par l'article L222-7 du Code de la consommation), lisiblement et parfaitement remplie.

e soussigné(e)(1) déclare renoncer cochez la ou les cases correspondantes)				
Option 1 : à la formule Esprit Libre souscrite dans le cadre de la Convention de compte de dépôt suivante :  Convention Esprit Libre (1)				
Option 2 : à l'un ou plusieurs des Service(s) Complémentaire(s) Gratuit(s) suivant(s) (2) :  Solde Message Service Cascade Facilité de caisse				
Option 3 :  \[ \begin{align*}  à la ou les Carte(s) suivante(s) (préciser le nom de la ou des carte(s) concernées et son titulaire) (3) : \]				
que j'ai conclu le   avec BNP Paribas, dont le siège social est à Paris 9ème, 16 boulevard des Italiens.				
Fait à	le (jj/mm/aaaa)			
en deux exemplaires originaux dont l'un est à retourner à votre agence BNP Paribas reprise ci-dessus.				
Nom et prénom du titulaire Signature	Nom et prénom du cotitulaire Signature			

BNP PARIBAS - S.A. au capital de 2.499.597.122 euros - Siège social : 16, boulevard des Italiens - 75009 Paris - Immatriculée sous le n° 662 042 449 R.C.S. Paris Identifiant C.E. FR76 662 042 449 -ORIAS n° 07 022 735 Centre de Relations Clients: 3477 (service gratuit + prix d'appel) - Réclamations/contestations : conseiller en agence (ligne directe n° non surtaxé)- mabanque.

bnpparibas (coût de connexion selon opérateur)

<sup>(1)</sup> Nom et prénom du/(des) Client(s) de la Convention de Compte de dépôt objet de la rétractation.
(2) La rétractation sur la Convention de Compte emportera la résiliation de cette Convention de Compte dans toutes ses composantes (I. Modalités de souscription de la Convention, II. Le compte de dépôt, III. Dispositions diverses), ainsi que la résiliation du Contrat Carte associé au compte de dépôt Esprit Libre et celle du Contrat « Relevés en ligne » éventuellement souscrits.

<sup>(3)</sup> La rétractation au titre de toutes les cartes souscrites dans le cadre du Contrat Porteur Carte entraînera la résiliation de ce dernier dans toutes ces composantes, ainsi que de la formule Esprit Libre , et donnera à lieu à la signature d'un avenant à la Convention de Compte Esprit Libre .

# CONDITIONS PARTICULIERES DE VOTRE CONTRAT CARTE VISA CLASSIC

DATE D'ÉDITION: Le: 26/10/2021 à 13:35:47 RÉFÉRENCE DU DOSSIER: 71524775373

AGENCE: Agence en ligne TYPE DE COMPTE CHOISI: Individuel

NOM ET PRÉNOM DU CLIENT: Avotraina Rabenasolo

ADRESSE: 10 Rue Paul Sabatier porte 8 CODE POSTAL: 31270 CUGNAUX

NOM ET PRÉNOM DU CONSEILLER:

ADRESSE DU CONSEILLER:

# CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VOTRE CONTRAT CARTE VISA CLASSIC

Dans le cadre de votre Convention de compte de dépôt Esprit Libre , vous souhaitez adhérer au contrat carte Visa Classic.

Les présentes Conditions Particulières, ainsi que les Conditions de Fonctionnement des cartes et les Notices d'Assurances et d'Assistance de la carte figurant en annexe des présentes, constituent votre contrat carte (ci-après dénommé « Contrat » ou « Contrat Carte »).

Les Conditions Particulières de votre Contrat Carte Visa Classic sont les suivantes :

Votre carte sera établie au nom de : Avotraina Rabenasolo

Vous pourrez l'utiliser 36 mois. Elle sera renouvelée automatiquement à l'échéance, sauf avis contraire de votre part 30 jours avant la date de renouvellement.

Les opérations effectuées avec votre carte seront débitées sur le compte de dépôt Esprit Libre ouvert au nom de :

- Avotraina Rabenasolo

Vos paiements par carte bénéficieront d'un débit immédiat .

- Vos possibilités de retraits et de paiements sont les suivantes : Retraits (par période de 7 jours consécutifs) en France et à l'étranger : Visa Classic : 500 euros
- Paiements (par période de 30 jours consécutifs) en France /et à l'étranger : Visa Classic : 1 200 euros

Il vous est toujours possible de modifier ces plafonds auprès d'un conseiller BNP PARIBAS, sous réserve de l'accord de la Banque.

Votre carte est équipée de la technologie « Sans Contact » qui vous permet de régler rapidement, sans saisie du code confidentiel, vos achats d'un montant inférieur ou égal à 30 euros, chez les commerçants disposant d'un Terminal de Paiement Electronique « Sans Contact ». Par sécurité, le montant cumulé maximum des règlements successifs en mode « Sans Contact » est limité à 80 euros. Au-delà de ce seuil, une transaction avec frappe du code confidentiel est nécessaire.

Pour les montants supérieurs à 30 euros, vous réglez vos achats de manière tout à fait classique, en introduisant votre carte dans le Terminal de Paiement (Cf. Articles 4 et 6.2 des Conditions de fonctionnement des cartes).

Vous avez accès à la Banque Libre Service. Ce Service vous permet d'effectuer les opérations suivantes au titre du compte de dépôt sur lequel fonctionne votre carte,

- consulter le solde de votre compte,
- consulter l'historique de vos opérations,
- effectuer vos commandes de chéquier,
- effectuer des versements d'espèces et/ou remises de chèques sur votre compte.

Ce service est gratuit et est accesible sur les distributeurs automatiques de billets (DAB) et les guichets automatiques de Banque (GAB) de BNP Paribas..

Votre carte vous sera adressée en recommandé et votre code confidentiel vous sera envoyé à l'adresse suivante :

Avotraina Rabenasolo 10 Rue Paul Sabatier porte 8 31270 CUGNAUX

Pour améliorer la sécurité de votre moyen de paiement, votre carte ne sera active qu'après avoir effectué une première opération de retrait sur tout distributeur automatique de billets.

Vous autorisez BNP Paribas à débiter chaque année, la cotisation de votre carte de 43,32 euros TTC sur le compte de dépôt ouvert au nom de Avotraina Rabenasolo, conformément aux Conditions tarifaires des produits et services Bnp Paribas en vigueur.

#### Modalités de conclusion du Contrat à distance

Ce Contrat s'inscrit dans le cadre d'une convention de compte de dépôt Esprit Libre . Il est conclu en même temps que votre convention de compte Esprit Libre , à la suite ou non d'une sollicitation par la Banque par voie de démarchage, dans le cadre d'un système de vente à distance utilisant exclusivement une ou plusieurs technique(s) de communication à distance, jusqu'à et y compris sa conclusion.

Ce Contrat est conclu selon la procédure suivante :

- Vous complétez le formulaire en ligne de demande d'ouverture de compte en renseignant vos coordonnées, vos informations personnelles, ainsi que votre situation familiale et professionnelle;
- Vous sélectionnez les produits que vous souhaitez souscrire (type de compte, type de carte et souscription ou non à l'Offre « Esprit Libre » et/ou à l'offre « Relevés en ligne »)
- lors du récapitulatif de votre demande, vous pouvez choisir de modifiez vos choix ou bien de poursuivre votre souscription ;
- Vous vous authentifiez et vous visualisez votre Convention de compte de dépôt, votre Contrat Carte et, le cas échéant, votre Contrat « Relevés en ligne » (en fonction de vos choix de souscription). Sauf à revenir sur votre choix, vous validez l'ensemble de ces contrats et confirmez vos choix par un dernier clic valant acceptation et signature de l'ensemble de ces Contrats et notamment de votre Contrat Carte.

Ce dernier est téléchargeable au moment de votre souscription, et est accessible ensuite pendant 6 mois sur le site mabanque.bnpparibas dans l'Espace « Suivi de dossier ». Il vous appartient de procéder à sa sauvegarde. La banque pourra également, sur simple demande de votre part, vous adresser une copie de votre Contrat.

# CONDITIONS PARTICULIERES DE VOTRE CONTRAT CARTE VISA CLASSIC

#### Preuve de la conclusion du Contrat sous un format dématérialisé

Vous choisissez de souscrire votre Contrat sous format dématérialisé et de recevoir toute la documentation afférente à celui-ci sous ce même format. Cette souscription sera validée électroniquement, ce que vous acceptez expressément.

# Valeur probante des enregistrements informatiques de BNP Paribas

La Banque a mis en place un système d'information conforme aux règles de l'art qui permet de conserver la preuve de tout document ou contrat de façon sécurisée.

Ces enregistrements informatiques pourront servir de preuve en cas de litige, ce que vous acceptez.

# Transmission d'informations et de correspondances par voie électronique

La Banque vous remettra tous documents, toutes informations et plus généralement, vous adressera toutes correspondances en vue de la conclusion de votre Contrat sous format dématérialisé, au travers du site internet de la Banque ou par courrier électronique. La Banque mettra ces documents et informations à votre disposition sur un support durable tel que défini ci-après. Vous vous engagez à garder strictement confidentielles vos conditions d'accès à votre adresse de courrier électronique, et à signaler dans les meilleurs délais à la Banque toute modification de votre adresse de courrier électronique.

Pour l'exécution de votre Contrat, la Banque pourra vous adresser toutes correspondances sous forme électronique, au travers du site internet de la Banque ou par courrier électronique.

Votre espace client sur le site internet de la Banque constitue un support durable, sauf preuve contraire.

## Preuve des authentifiants

Votre authentification est fondée sur l'utilisation de vos moyens d'authentification personnels, notamment votre numéro client et votre code secret, et/ou un code non rejouable envoyé par SMS sur votre numéro de téléphone portable que vous aurez préalablement renseigné auprès de la Banque, ou tout autre moyen ou procédé qui pourra vous être remis par la Banque en fonction des évolutions technologiques.

#### Vous vous engagez :

- A conserver strictement confidentiels et à ne jamais confier à un tiers vos moyens d'authentifications personnels dans les conditions prévues à l'article « Conditions d'accès aux Services en Ligne et confidentialité » des Conditions Générales de votre Convention de compte.
- A conserver strictement confidentiels et à ne jamais confier à un tiers vos codes d'accès à votre adresse de courrier électronique.
- A garder votre téléphone portable sous votre garde exclusive et à mettre en œuvre tous moyens pour que celui-ci ne puisse être utilisé par un tiers.

Vous acceptez expressément que toute opération réalisée en utilisant vos moyens d'authentifications personnels sera réputée avoir été réalisée par vous, sauf preuve contraire.

#### Conditions résolutoires

En cas de résiliation de votre Convention de compte Esprit Libre, dans les conditions visées à l'article « Conditions d'ouverture de votre compte de dépôt Esprit Libre » des Conditions Particulières de votre Convention de compte Esprit Libre, le présent Contrat sera également résilié.

# Délai de rétractation

Vous disposez d'un délai de rétractation de quatorze (14) jours calendaires révolus à compter de la date de conclusion du présent Contrat, sans avoir à justifier de motif, ni à supporter de pénalités.

Pour exercer ce droit de rétractation, vous devez renvoyer par lettre recommandée avec avis de réception à votre agence BNP PARIBAS, le formulaire de rétractation joint aux Conditions Particulières de votre Convention de compte Esprit Libre après l'avoir rempli, daté et signé. Coût de la rétractation : frais d'envoi de la lettre recommandée avec avis de réception (tarif postal en vigueur).

## Commencement d'exécution

Vous pouvez demander à la Banque un commencement d'exécution du présent Contrat pendant le délai de rétractation, sans toutefois renoncer au droit de rétractation qui reste acquis. Sauf accord de votre part, le contrat ne peut commencer à être exécuté qu'à l'expiration du délai de rétractation de 14 jours.

# Portée et incidences de la rétractation

L'exercice de votre droit de rétractation au titre du présent Contrat Carte, emportera la résiliation de ce dernier dans toutes ses composantes, ainsi que de votre Formule Esprit Libre, et donnera lieu à la signature d'un avenant à votre Convention de compte de dépôt Esprit Libre.

Vous devrez alors restituer à la Banque la carte reçue, et s'il y a lieu, toutes les sommes perçues au titre du présent Contrat Carte, dans les meilleurs délais et au plus tard dans le délai de 30 jours à compter du jour de la notification de votre rétractation à la Banque. De son côté, la Banque devra vous restituer toutes les sommes perçues dans les meilleurs délais et au plus tard dans le délai de 30 jours à compter du jour de la réception de votre notification de rétractation.

# CONDITIONS PARTICULIERES DE VOTRE CONTRAT CARTE VISA CLASSIC

# Langue du contrat et loi applicable

D'un commun accord avec la Banque, vous choisissez d'utiliser la langue française durant la relation précontractuelle et contractuelle. La langue du Contrat est le français. La loi applicable aux relations précontractuelles et au Contrat est la loi française.

# Choix de juridiction

En cas de litige, il est fait attribution de compétence aux seuls tribunaux français, conformément aux dispositions des articles 42 et suivants du Nouveau Code de Procédure Civile.

# Résoudre un litige

#### > En premier recours

- L'agence. Le Client peut contacter directement son conseiller habituel ou le directeur de son agence, pour lui faire part d'une réclamation au cours d'un entretien à l'agence, par téléphone sur sa ligne directe (appel non surtaxé), par courrier ou par la messagerie intégrée à son espace personnel sur le site Internet www.mabanque.bnpparibas(1).
- Le Responsable Réclamations Clients. Si le Client n'a pas reçu de réponse satisfaisante à sa réclamation, il peut aussi contacter par écrit le Responsable Réclamations Clients dont dépend son agence. Ses coordonnées sont disponibles en agence ou sur le site Internet www.mabanque.bnpparibas(1)
- Pour les réclamations des contestations relatives à un service de paiement entrant dans le champ d'application de l'article L133-45 du Code Monétaire et Financier : le Client peut faire une réclamation à la Banque. La réponse de la Banque doit être faite sur support papier ou sur un autre support durable s'il en est ainsi convenu avec le Client et aborde tous les points soulevés dans la réclamation. Elle doit être transmise dans les 15 jours ouvrables de la réception de la réclamation.
- Si pour des raisons échappant au contrôle de la Banque celles-ci ne lui permettent pas de répondre dans le délai prescrit, la Banque envoie une réponse d'attente motivant clairement le délai complémentaire nécessaire et précisant la date ultime de la réponse définitive qui devra être reçue au plus tard 35 jours ouvrables suivant la réception de la réclamation.
- Pour les autres réclamations n'entrant pas dans le périmètre des opérations de paiement de l'article L133-45 du Code Monétaire et Financier : dans les 10 jours ouvrables à compter de la réception de sa réclamation par BNP Paribas, le Client reçoit la confirmation de sa prise en charge. Si des recherches sont nécessaires, une réponse définitive lui est communiquée dans un délai de 2 mois maximum.

#### > En dernier recours amiable

- Si le Client est en désaccord avec la réponse apportée par son agence et par le Responsable Réclamations Clients(2), ou en l'absence de réponse dans un délai de 2 mois pour les réclamations n'entrant pas dans le périmètre de l'article L133-45 du Code monétaire et financier , et d'un délai de 35 jours pour les réclamations entrant dans champ d'application de l'article L133-45 du Code Monétaire et Financier , il peut alors saisir gratuitement et par écrit l'un des Médiateurs ci-dessous, selon son domaine de compétence, à la condition :
- Soit d'être en désaccord avec la réponse apportée au préalable par son agence et par le Responsable Réclamations Clients(3),
- Soit en l'absence de réponse dans un délai de 2 mois, ou de 35 jours ouvrables pour une réclamation portant sur un service de paiement (2),
- Le Médiateur est le dernier recours amiable avant d'entreprendre une démarche judiciaire.
- Le Médiateur auprès de BNP Paribas, doit être saisi en français (sous peine d'irrecevabilité) et exclusivement pour les litiges de nature contractuelle portant sur les services ou produits bancaires, financiers, ainsi que tout autre produit distribué par la banque, dont les assurances(4),
- a/ Soit par voie postale : Médiateur auprès de BNP Paribas Clientèle des Particuliers TSA 62000 92308 Levallois-Perret Cedex b/ Soit par voie électronique : https://mediateur.bnpparibas.net(1)
- Le Client peut retrouver la charte de la médiation sur le site du Médiateur : https://mediateur.bnpparibas.net(1). Elle peut aussi être obtenue sur simple demande écrite.
- La saisine du Médiateur auprès de BNP Paribas vaut autorisation expresse de levée du secret bancaire à l'égard de BNP Paribas.
- Le Médiateur de l'Assurance, exclusivement pour les litiges relatifs aux produits d'assurance ne relevant pas de la commercialisation,
   a/ Soit par voie postale : Le Médiateur de l'Assurance TSA 50110 75441 Paris Cedex 09
- b/ Soit par voie électronique : www.mediation-assurance.org(1)
- Tout litige résultant d'un contrat de vente ou de services en ligne peut aussi être formulé par voie électronique sur la plateforme de Règlement en Ligne des Litiges (RLL) sur le site internet : https://webgate.ec.europa.eu/odr/
- (1) Coût de fourniture d'accès à internet.
- (2) Opération de virement, de prélèvement ou effectuée par carte bancaire.
- (3) En cas de rejet ou de refus de faire droit en totalité ou partiellement à la réclamation.
- (4) Sont exclus les litiges qui relèvent de la Politique Générale de la Banque (par exemple : la politique tarifaire, le refus de crédit, la conception des produits...), ceux concernant la performance des produits liées aux évolutions des marchés, et ceux portant sur les mesures édictées dans le cadre d'une procédure de surendettement par le Juge et/ou la Commission de Surendettement.

#### Fond de garantie

En application des articles L.312-4 et suivants du Code Monétaire et Financier, relatifs à la garantie des dépôts, la Banque est adhérente du Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution.



# Autorité de surveillance

Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution : 61, rue Taitbout, 75436 PARIS CEDEX 09.

# Données personnelles - Communication d'informations

Les données personnelles recueillies au titre du présent Contrat, celles figurant sur la carte et celles relatives aux opérations effectuées au moyen de celle-ci, seront traités par BNP Paribas, en qualité de responsable de traitement, notamment pour permettre la fabrication de la carte, sa gestion, son fonctionnement et la fourniture de services associés, pour satisfaire à nos obligations légales et réglementaires, ainsi que pour assurer la sécurité des transactions.

Pour y satisfaire, ces données pourront par ailleurs être communiquées aux établissements de crédit et plus généralement aux établissements habilités à fournir des services de paiement et soumis au secret professionnel, aux accepteurs de la carte, aux prestataires intervenant dans le cadre de l'exécution du présent contrat et le cas échéant à la Banque de France, au Groupement des Cartes Bancaires et aux autorités de tutelle.

Le titulaire de la carte est informé que les finalités mentionnées ci-dessus peuvent nécessiter la transmission de données à caractère personnel à des entités situées dans un pays de l'Union Européenne ou hors de l'Union Européenne. Dans le cadre d'un transfert vers un pays hors Union Européenne, des règles assurant la protection et la sécurité de ces données ont été mises en place.

Ces données pourront donner lieu à exercice du droit d'accès, de rectification et d'opposition dans les conditions prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'Informatique, aux Fichiers et aux Libertés par courrier adressé à BNP Paribas, APAC TDC Val de Marne TSA 30233 94729 FONTENAY SOUS BOIS CEDEX

# Acceptation du présent Contrat

Après avoir pris connaissance des présentes Conditions Particulières, vous reconnaissez avoir reçu et pris connaissance :

- des Conditions de fonctionnement des cartes Edition Avril 2018 formant un tout indivisible et indissociable avec le présent document;
- de la note d'information précontractuelle de la carte Visa Classic Edition Avril 2018;
- des Notices d'information concernant les Assurances et Assistances de la carte Référence DV0011.

Vous reconnaissez également voir demandé :

- le commencement d'exécution immédiat de votre Contrat, sans toutefois renoncer au droit de rétractation qui vous reste acquis.

## SIGNATURES

Le présent Contrat est conclu sous format dématérialisé, en un exemplaire original, par chacun des signataires mentionnés ci-après :

# TITULAIRE 1

Signée électroniquement sur le site mabanque.bnpparibas par :

Avotraina Rabenasolo Le : 26/10/2021 Nicolas Draux
Directeur Métier Retail - Banque De Détail en France



AGENCE: Agence en ligne

RÉFÉRENCE DU DOSSIER : 71524775373 CODE AVANTAGE : PAR80801ANEL

#### Formulaire relatif au délai de rétractation

(prévu à l'article L.341-16 du Code Monétaire et Financier et par l'article L222-7 du Code de la consommation)

#### Rétractation sur le contrat Carte

Formulaire à renvoyer au plus tard 14 jours à compter de la conclusion du contrat\* par lettre recommandée avec avis de réception à :

BNP Paribas Autorisation 89372 75443 Paris Cedex 09

Cette rétractation n'est valable que si elle est adressée avant l'expiration du délai de 14 jours prévu à l'article L.341-16 du Code Monétaire et Financier et par l'article L222-7 du Code de la consommation), lisiblement et parfaitement remplie.

e soussigné(e)	déclare renoncer au	
(1) contrat Carte Visa Classic		
ue j'ai conclu le (2) avec BNP Paribas, dont le siège social est	à Paris 9ème, 16 boulevard des Italiens.	
ait à	le (jj/mm/aaaa)	
n deux exemplaires originaux dont l'un est à retourner à votre agence BNP Paribas reprise ci-dessus.		
Nom et prénom du titulaire ignature		

- (1) Si la rétractation porte sur le Contrat Carte, elle entraîne la résiliation du Contrat dans toutes ses composantes.
- (2) Indiquer la date de conclusion de votre Contrat Carte.

# CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VOTRE CONTRAT RELEVES EN LIGNE

DATE D'ÉDITION : Le : 26/10/2021 à 13:35:47 RÉFÉRENCE DU DOSSIER : 71524775373

AGENCE: Agence en ligne

TYPE DE COMPTE CHOISI : Individuel

NOM ET PRÉNOM DU CLIENT : Avotraina Rabenasolo

ADRESSE: 10 Rue Paul Sabatier porte 8
CODE POSTAL: 31270 CUGNAUX

#### CONDITIONS PARTICULIERES DE VOTRE CONTRAT « RELEVES EN LIGNE »

Vous souhaitez souscrire à l'offre 'Relevés en Ligne'.

Les présentes Conditions Particulières, ainsi que les Conditions Générales « Les Relevés en ligne » en annexe des présentes, constituent votre contrat (ci-après dénommé 'Contrat' ou Contrat « Relevés en ligne »).

Elles ont pour objet de compléter les dispositions des Conditions Générales de votre Contrat « Relevés en ligne ». En cas de contradiction entre une ou plusieurs dispositions figurant dans ces deux documents, les dispositions de vos Conditions Particulières prévaudront.

Les Conditions Particulières de votre Contrat sont les suivantes :

Vous avez choisis de recevoir sous forme électronique, en lieu et place du support papier, l'ensemble des relevés et/ou avis suivantes : RELEVES DES COMPTES A VUE ET COMPTES EPARGNE /SYNTHESES ouverts au nom de Avotraina Rabenasolo .

Votre souscription au Contrat « Relevés en ligne » est gratuite, conformément aux Conditions tarifaires des produits et services Bnp Paribas en vigueur.

#### Modalités de conclusion du Contrat à distance

Par dérogation aux dispositions de l'article « Conclusion de l'offre » des Conditions Générales de votre Contrat « Relevés en ligne », il est prévu ce qui suit :

Le présent Contrat s'inscrit dans le cadre de la conclusion de la conclusion de convention de compte de dépôt BNP Paribas. Il est conclu en même temps que votre convention de compte, à la suite ou non d'une sollicitation par la Banque par voie de démarchage, dans le cadre d'un système de vente à distance utilisant exclusivement une ou plusieurs technique(s) de communication à distance, jusqu'à et y compris sa conclusion.

Ce Contrat est conclu selon la procédure suivante :

- -Vous complétez le formulaire en ligne de demande d'ouverture de compte en renseignant vos coordonnées, vos informations personnelles, ainsi que votre situation familiale et professionnelle;
- -Vous sélectionnez les produits que vous souhaitez souscrire (type de compte, type de carte et souscription ou non à l'Offre « Esprit Libre » et/ou à l'offre « Relevés en ligne »);
- -Lors du récapitulatif de votre demande, vous pouvez choisir de modifiez vos choix ou bien de poursuivre votre souscription ;
- -Vous vous authentifiez et vous visualisez votre Convention de compte de dépôt, votre Contrat « Relevés en ligne », et le cas échéant Votre Contrat Carte (en fonction de vos choix de souscription). Sauf à revenir sur votre choix, vous validez l'ensemble de ces contrats et confirmez vos choix par un dernier clic valant acceptation et signature de l'ensemble de ces Contrats et notamment de votre Contrat « Relevés en ligne ».

Ce dernier est téléchargeable au moment de votre souscription, et est accessible ensuite pendant 6 mois sur le site mabanque.bnpparibas dans l'Espace « Suivi de dossier ».Il vous appartient de procéder à sa sauvegarde. La banque pourra également, sur simple demande de votre part, vous adresser une copie de votre Contrat.

L'enregistrement de votre souscription aux Relevés en Ligne est confirmé par la Banque dans l'espace sécurisé de 'mabanque.bnpparibas', par le biais d'un accusé de réception dans lequel figurele numéro d'enregistrement de votre souscription. Parallèlement, un message d'ouverture vous sera adressée dans votre messagerie personnelle 'mabanque.bnpparibas'.

# Preuve de la conclusion du Contrat sous un format dématérialisé

Vous choisissez de souscrire votre Contrat sous format dématérialisé et de recevoir toute la documentation afférente à celui-ci sous ce même format. Cette souscription sera validée électroniquement, ce que vous acceptez expressément.

# Valeur probante des enregistrements informatiques de BNP Paribas

La Banque a mis en place un système d'information conforme aux règles de l'art qui permet de conserver la preuve de tout document ou contrat de façon sécurisée.

Ces enregistrements informatiques pourront servir de preuve en cas de litige, ce que vous acceptez.

# CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VOTRE CONTRAT RELEVES EN LIGNE

# Transmission d'informations et de correspondances par voie électronique

La Banque vous remettra tous documents, toutes informations et plus généralement, vous adressera toutes correspondances en vue de la conclusion de votre Contrat sous format dématérialisé, au travers du site internet de la Banque ou par courrier électronique. La Banque mettra ces documents et informations à votre disposition sur un support durable tel que défini ci-après. Vous vous engagez à garder strictement confidentielles vos conditions d'accès à votre adresse de courrier électronique, et à signaler dans les meilleurs délais à la Banque toute modification de votre adresse de courrier électronique.

Pour l'exécution de votre Contrat, la Banque pourra vous adresser toutes correspondances sous forme électronique, au travers du site internet de la Banque ou par courrier électronique.

Votre espace client sur le site internet de la Banque constitue un support durable, sauf preuve contraire.

#### Preuve des authentifiants

Votre authentification est fondée sur l'utilisation de vos moyens d'authentification personnels, notamment votre numéro client et votre code secret, et/ou un code non rejouable envoyé par SMS sur votre numéro de téléphone portableque vous aurez préalablement renseigné auprès de la Banque, ou tout autre moyen ou procédé qui pourra vous être remis par la Banque en fonction des évolutions technologiques.

Vous vous engagez:

- A conserver strictement confidentiels et à ne jamais confier à un tiers vos moyens d'authentifications personnels.
- A conserver strictement confidentiels et à ne jamais confier à un tiers vos codes d'accès à votre adresse de courrier électronique.
- A garder votre téléphone portable sous votre garde exclusive et à mettre en œuvre tous moyens pour que celui-ci ne puisse être utilisé par un tiers.

Vous acceptez expressément que toute opération réalisée en utilisant vos moyens d'authentifications personnels sera réputée avoir été réalisée par vous, sauf preuve contraire.

#### Conditions résolutoires

En cas de résolution de votre Convention de compte Esprit Libre, dans les conditions visées à l'article « Conditions d'ouverture de votre compte de dépôt Esprit Libre – Conditions résolutoires» des Conditions Particulières de votre Convention de compte Esprit Libre, le présent Contrat sera également résolu.

# Données personnelles - Communication d'informations

Les données personnelles recueillies dans le présent Contrat sont obligatoires pour l'opération envisagée.

Elles seront utilisées pour les nécessités de la gestion interne de BNP Paribas et pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires. Ces données personnelles sont destinées à BNP Paribas, responsable du traitement. Elles pourront être communiquées aux prestataires de services et sous-traitants pour l'exécution de travaux effectués pour le compte de BNP Paribas. Ces données personnelles pourront donner lieu à l'exercice du droit d'accès, de rectification et d'opposition dans les conditions prévues par la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, par courrier adressé à BNP Paribas – CFFRCA 1, 75450 PARIS CEDEX 09.

# Acceptation du présent Contrat

Après avoir pris connaissance des présentes Conditions Particulières, vous reconnaissez avoir reçu et pris connaissance :

- des Conditions Générales « Relevés en ligne » Edition Février 2015,
- et de la note d'informations pré-contractuelle « Relevés en ligne » au 1er Septembre 2016.

Vous reconnaissez également avoir demandé :

- le commencement d'exécution immédiat de votre Contrat, sans toutefois renoncer au droit de rétractation qui vous reste acquis.

Le présent Contrat est conclu sous format dématérialisé, en un exemplaire original, par chacun des signataires mentionnés ci-après :

# Signée électroniquement sur le site mabanque.bnpparibas par : Avotraina Rabenasolo Le : 26/10/2021



# FORMULAIRE DE RETRACTATION - CONTRAT "RELEVES EN LIGNE"

AGENCE: Agence en ligne

RÉFÉRENCE DU DOSSIER : 71524775373 CODE AVANTAGE : PAR80801ANEL

# Formulaire relatif au délai de rétractation

(prévu à l'article L.341-16 du Code Monétaire et Financier et par l'article L222-7 du Code de la consommation)

#### Rétractation au titre de votre contrat « Relevés en ligne »

Formulaire à renvoyer au plus tard 14 jours à compter de la conclusion du contrat\* par lettre recommandée avec avis de réception à :

BNP Paribas Autorisation 89372 75443 Paris Cedex 09

Cette rétractation n'est valable que si elle est adressée avant l'expiration du délai de 14 jours prévu à l'article L.341-16 du Code Monétaire et Financier et par l'article L222-7 du Code de la consommation), lisiblement et parfaitement remplie.

e soussigné(e)	(1) déclare renoncer au contrat « Relevés en Ligne » que j'a	
conclu le La La La avec BNP Paribas, dont le siège s	ocial est à Paris 9ème, 16 boulevard des Italiens.	
ait à	le LL LL (jj/mm/aaaa	
en deux exemplaires originaux dont l'un est à retourner à votre agence BNP Paribas reprise ci-dessus.		

BNP PARIBAS - S.A. au capital de 2.499.597.122 euros - Siège social : 16, boulevard des Italiens - 75009 Paris - Immatriculée sous le n° 662 042 449 R.C.S. Paris Identifiant C.E. FR76 662 042 449 - ORIAS n° 07 022 735 Centre de Relations Clients: 3477 (service gratuit + prix d'appel) - Réclamations/contestations : conseiller en agence (ligne directe n° non surtaxé)- mabanque. bnpparibas (coût de connexion selon opérateur)

Nom et prénom du titulaire

Signature

Nom et prénom du cotitulaire

Signature

<sup>(1)</sup> Nom et prénom du/(des) Client(s) de la Convention de Compte de dépôt objet de la rétractation.

<sup>(2)</sup> La rétractation sur la Convention de Compte emportera la résiliation de cette Convention de Compte dans toutes ses composantes (I. Modalités de souscription de la Convention, II. Le compte de dépôt, III. Dispositions diverses), ainsi que la résiliation du Contrat Carte associé au compte de dépôt Esprit Libre et celle du Contrat « Relevés en ligne » éventuellement souscrits.